



HÔTEL-DIEU DE LÉVIS
CENTRE HOSPITALIER AFFILIÉ À L'UNIVERSITÉ LAVAL

***Recueil d'internats
en psychologie clinique
(orientation clinique et neuropsychologie)***

Édition 2012-2013

CSSS Alphonse-Desjardins, site Hôtel-Dieu de Lévis

Table des matières

INTRODUCTION	3
1. DESCRIPTION DU MILIEU	4
Les secteurs	4
Le Service de psychologie.....	5
2. DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'INTERNAT	7
Philosophie et buts	7
La mission d'enseignement au sein du Service de psychologie.....	8
L'équipe de superviseurs.....	8
La coordination des Internats.....	8
Le Comité d'internat.....	9
La reconnaissance des internes.....	9
La formation clinique.....	10
Supervision et formation.....	11
L'acquisition des huit compétences professionnelles	12
La procédure d'évaluation	18
Équipement et matériel	19
Description du fonctionnement.....	20
Répartition hebdomadaire des heures d'internat.....	20
Contrat d'internat.....	20
3. MODULES DE FORMATION	21
Psychiatrie adulte.....	23
Unité de Thérapie Cognitive-Comportementale (U.T.C.C.)	23
Hôpital de jour "Le Cap"	24
Pédopsychiatrie	25
Cliniques externes (2 ^e ligne)	25
Neuropsychologie (3 ^e ligne)	27
Évaluation de la personnalité.....	29
Gérontopsychiatrie	31
Programme de géronto-psychiatrie	31
Centre antidouleur	33
4. LES SUPERVISEURS	35
5. PROCÉDURES D'APPLICATION	42
Critères d'éligibilité	42
Procédures d'application	42
ANNEXE 1	
Vision, mission et valeurs du Centre Hospitalier Hôtel-Dieu de Lévis.....	44
ANNEXE 2	
Répartition des heures d'internat en fonction des huit champs de compétences de l'OPQ.....	46
ANNEXE 3	
Contrat d'internat.....	47
ANNEXE 4	
Formulaire d'inscription à l'internat en psychologie pour les milieux de la région de Québec.....	54

INTRODUCTION

Le recueil d'internats en psychologie clinique du Centre hospitalier Hôtel-Dieu de Lévis offre aux internes plusieurs possibilités de formation clinique. Elles incluent l'évaluation psychologique et neuropsychologique, la psychothérapie individuelle, familiale et de groupe.

La capacité d'accueil est généralement de quatre places (deux en psychiatrie adulte, une en pédopsychiatrie et une en gérontopsychiatrie). L'internat comprend 1620 heures de présence. Pour les deux dernières années, l'internat de l'Hôtel-Dieu de Lévis a été rémunéré à hauteur de 5000\$ par année pour un interne à temps plein. Cependant, la source de financement n'est pas stable actuellement. Durant l'année, l'interne bénéficie de 16 jours de vacances en plus des 13 congés fériés de l'établissement¹. Cinq journées additionnelles sont attribuées pour des fins de recherche² (ex. soutenance ou congrès).

¹ Ces journées ne sont pas comptabilisées dans le temps de présence.

² Ces journées sont comprises dans le temps de présence.

1. DESCRIPTION DU SERVICE DE PSYCHOLOGIE DU CSSS ALPHONSE-DESJARDINS, SITE HOTEL-DIEU DE LÉVIS

L'Hôtel-Dieu de Lévis fait partie du CSSS Alphonse-Desjardins, institution affiliée à l'Université Laval. Dans ce contexte, il préconise une triple mission : clinique, enseignement et recherche. L'exercice de cette mission est réalisé en respectant les valeurs fondamentales que l'établissement porte, tant à l'égard de ses usagers, qu'à l'endroit de l'ensemble des personnes oeuvrant au sein du CSSS Alphonse-Desjardins³. Le Service de psychologie est rattaché administrativement au Centre de psychiatrie et les services qui y sont offerts respectent le cadre de cette mission.

Les secteurs

Le CSSS Alphonse-Desjardins se caractérise par l'importance qu'il accorde au travail interdisciplinaire. **Le programme de santé mentale** couvre toute la gamme des services internes et ambulatoires. Dans le secteur adulte, les services sont organisés autour de trois équipes, incluant douze psychiatres. Dans le secteur de la pédopsychiatrie, on retrouve deux équipes comprenant sept pédopsychiatres. Enfin, trois gérontopsychiatres assument la responsabilité du programme de gérontopsychiatrie. Quatre médecins omnipraticiens et une gamme de professionnels gravitent autour de ces équipes dans chacun des trois secteurs (infirmières, travailleurs sociaux, psychologues, neuropsychologues, éducateurs, ergothérapeutes, orthophonistes).

³ Les différents pavillons du Centre hospitalier possèdent des rampes d'accès et des accommodations pour les personnes présentant des handicaps. Une description détaillée de la vision, la mission et les valeurs préconisées par le centre hospitalier HDL est présentée en annexe 1 de ce document.

Les unités internes du Centre de psychiatrie du CSSS Alphonse-Desjardins site Hôtel-Dieu de Lévis comprennent un nombre total de 74 lits d'hospitalisation. Les lits dédiés à la clientèle adulte se répartissent comme suit : 6 lits de soins intensifs, 8 lits de soins intermédiaires, 6 lits d'intervention brève, 6 lits de soins sévères et persistants et 24 lits de courte durée. La clientèle de gérontopsychiatrie est regroupée sur une unité de 12 lits. En pédopsychiatrie, l'Unité Interne pour adolescents contient 12 lits. D'autres services se greffent au Centre de psychiatrie, notamment l'Hôpital de jour pour adultes et le Centre d'Évaluation et de Traitement Intensif (CETI; hôpital de jour pour enfants). De plus, on retrouve une gamme complète de *cliniques externes* en pédopsychiatrie, en psychiatrie adulte et en gérontopsychiatrie.

Les programmes de santé physique dans lesquels les psychologues sont impliqués comprennent la Clinique de la douleur, le programme de traumatologie, la neurologie et la gériatrie.

C'est donc au sein de ces différentes unités, internes et ambulatoires, que les psychologues du Service de psychologie offrent une diversité de services spécialisés.

Le Service de psychologie

Le Service de psychologie regroupe dix-sept psychologues à temps plein ou à temps partiel (neuf en adulte, six en pédopsychiatrie, deux en gérontopsychiatrie) dans le programme de santé mentale et trois dans les programmes de santé physique. Ils

agissent à titre de consultants auprès des médecins spécialistes, ces derniers conservant la responsabilité clinique et légale des patients.

Les services psychologiques qui sont offerts dans les différents secteurs sont très diversifiés. *Secteur adulte* : services d'évaluation neuropsychologique et d'évaluation de la personnalité, et services de psychothérapie de courte durée (Unité de Thérapie Cognitive-Comportementale, Unité de réadaptation intensive et Hôpital de Jour); *pédopsychiatrie* : services d'évaluation neuropsychologique, développementale et de la personnalité de même que des services de psychothérapie auprès des enfants, adolescents et familles (programme 2^e ligne) en clinique externe; *gérontopsychoiatrie* : services d'évaluation neuropsychologique, traitement des troubles anxieux, stratégies d'adaptation en lien avec les troubles cognitifs pour la clientèle hospitalisée et ambulatoire. Enfin, le Service de psychologie offre des services de neuropsychologie pour les départements de *neurologie et de gériatrie* du centre hospitalier de même que des services d'évaluation et d'intervention pour les *cliniques spécialisées de la douleur et de traumatologie*.

Les psychologues du Service de psychologie exercent selon deux modèles de pratique professionnelle : le modèle par service et le modèle par programme. En effet, certains offrent des services spécialisés à l'ensemble d'un secteur (i.e. : UTCC et Unité d'évaluation en adulte, neuropsychologie en clinique externe de pédopsychiatrie) alors que d'autres sont intégrés aux programmes interdisciplinaires et rendent des services principalement à ce programme (i.e. : CETI, Unité Interne, Hôpital de Jour, gérontopsychiatrie, Unité de réadaptation intensive).

2. DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'INTERNAT

Philosophie et buts

La psychologie clinique comprend l'évaluation, le diagnostic, le traitement et la prévention de la détresse psychologique, de l'incapacité et des comportements à risque pour la santé. Le rôle du psychologue clinicien inclut aussi la consultation, le développement et l'évaluation de programmes, l'administration, l'enseignement et la recherche. Les internats offerts visent donc le développement de psychologues professionnels autonomes. La philosophie qui s'en dégage concerne trois aspects :

- Favoriser chez l'interne l'acquisition et l'intégration des connaissances professionnelles et des règles d'éthique.
- Encourager chez l'interne le développement d'habiletés cliniques basées sur les données empiriques.
- Stimuler chez l'interne la croissance personnelle ainsi que le développement d'une identité professionnelle comme psychologue clinicien.

La philosophie d'enseignement de notre milieu est en accord avec celle des maisons d'enseignement d'où sont issus nos internes jusqu'à maintenant (i.e. : Université Laval, Université du Québec à Trois Rivières, Université de Montréal, Université du Québec à Montréal). Un lien étroit est maintenu avec la Direction des programmes de doctorat en psychologie des universités concernées par l'entremise du coordonnateur de l'enseignement. L'enseignement se base sur les approches thérapeutiques avec données probantes et l'approche du clinicien-scientifique est pratiquée par l'ensemble des professeurs de clinique.

De façon générale, la formation présente une gradation dans l'apprentissage des internes. En début de rotation, l'observation directe (co-évaluation, co-thérapie, miroir) ou indirecte (enregistrements vidéo) est préconisée. Graduellement, l'interne développe son autonomie sur le plan clinique.

La mission d'enseignement au sein du Service de psychologie

L'équipe de superviseurs

Le Service de psychologie accueille des internes en psychologie de différentes universités depuis 1999. L'enseignement et la supervision des internes sont intégrés aux activités professionnelles de ses psychologues. Nous avons actuellement 14 professeurs et superviseurs de clinique agréés par l'Université Laval dont neuf sont détenteurs d'un diplôme de doctorat en psychologie et quatre d'une maîtrise en psychologie. Ils sont tous membres en règle de l'Ordre des Psychologues du Québec. Ils sont dégagés par la Direction de l'établissement pour faire la supervision de leurs étudiants jusqu'à concurrence de 4 heures par semaine. Le Service de psychologie possède un budget de fonctionnement stable dont une partie est investie dans l'achat de matériel, ouvrages de référence et tests psychométriques et une autre est réservée à la formation continue des psychologues afin de s'assurer de la mise à jour de leurs connaissances. Les internes ont accès à tout le matériel des psychologues du Service.

La coordination des internats

La coordination des internats est assumée par la coordonnatrice professionnelle au Service de psychologie qui consacre 3,5 heures par semaine aux fonctions rattachées spécifiquement à l'encadrement des internats et practica.

Le Comité d'internat

Au sein du Service est aussi formé un comité d'internat et de practica qui s'intéresse aux différentes questions relatives à l'implantation, au développement, et au fonctionnement des internats et practica en psychologie. Avec le coordonnateur de l'enseignement, les membres de ce comité se réunissent environ une fois par session et les dossiers qu'ils traitent concernent autant les questions logistiques, didactiques que cliniques. Ce comité convoque aussi les professeurs de clinique périodiquement afin de bien coordonner l'ensemble de la démarche. Un interne siège sur ce comité. Une fois l'an, une évaluation du programme d'internat est réalisée par le Comité d'internat avec la collaboration des superviseurs. Des révisions au programme sont également apportées suivant l'évaluation du milieu par les internes et suite aux recommandations des comités d'agrément des universités.

La reconnaissance des internes

Notre service, en collaboration avec l'administration, favorise la reconnaissance des internes au sein de notre milieu. Ils font partie intégrante du centre hospitalier et différents moyens ont été mis en place afin d'optimiser leur participation et la

reconnaissance de leurs compétences au sein des départements. Les internes assistent aux réunions mensuelles du Service de psychologie, ce qui leur permet de s'intégrer à l'ensemble du service, de se familiariser avec les questions et difficultés de notre profession et d'être en contact avec les psychologues des autres secteurs. Ils ont également la possibilité de s'intégrer à différents comités de l'organisation (e.g. Comité de pairs, comité d'internat).

Depuis plusieurs années, le service de psychologie de l'Hôtel-Dieu de Lévis rémunère les stages d'internat. Les montants dégagés varient selon les années (entre \$2000 et \$5000). Cet investissement, bien que rentable, demande chaque année des négociations soutenues avec la direction de l'hôpital. Nous sommes conscients que la rémunération représente un problème qui affecte l'ensemble des internes de la province. Par ailleurs, notre établissement fait tout ce qui est en son pouvoir afin d'alléger les frais des internes durant leur internat. Différents moyens en témoignent, comme un tarif réduit à la cafétéria du centre hospitalier. Une demande a été présentée à l'administration afin d'alléger les frais de stationnement.

La formation clinique

Les activités de formation clinique incluent l'évaluation (tests psychologiques et cognitifs, entrevue diagnostique et rédaction de rapports), le traitement (intervention brève et suivi à moyen terme) et la consultation interdisciplinaire. La formation clinique est offerte par l'évaluation et le traitement directs de patients (sous forme d'intervention individuelle, de couple, familiale ou de groupe) de même que par l'accompagnement

d'autres membres du personnel clinique des départements. Chacune des rotations choisies par l'interne permet l'exposition à une diversité de clientèles, tel que décrit dans la section *Modules de formation*. La formation s'étend à d'autres activités, dont les clubs de lecture et les présentations de cas. À la demande de l'interne, et en accord avec les responsables des unités concernées, il est également possible de procéder à l'évaluation de programmes thérapeutiques. Les principales orientations théoriques cliniques des psychologues du Service se réfèrent aux modèles cognitif-comportemental, d'intervention brève, psychodynamique, et systémique. Les orientations cliniques préconisées par les superviseurs de chacune des rotations sont décrites dans la section *Modules de formation*. En neuropsychologie et en évaluation de la personnalité, la démarche d'évaluation considère à la fois les aspects quantitatifs et qualitatifs.

Supervision et formation

En accord avec les critères d'agrément de la Société Canadienne de Psychologie, les superviseurs assurent aux internes un minimum de 4 heures de supervision hebdomadaire (3 heures pour une majeure, 1 heure pour une mineure). Dépendamment du secteur, la supervision se fait à l'aide de révision de cas individuelle, de supervision en équipe, d'observation directe (assistée ou par observation au miroir) et par l'écoute d'entrevues enregistrées. À chaque semaine, l'interne est assuré d'obtenir une période de supervision individuelle avec son superviseur de majeure et de mineure.

De plus, les internes participent à deux types de séminaires en psychologie clinique. Le premier prend la forme de clubs de lecture ou de modules de formation clinique qui sont offerts dans le contexte de certaines rotations et qui couvrent du matériel spécifique pertinent à ces rotations (e.g. neuropsychologie). Le second comprend des présentations de cas mensuelles qui se déroulent au sein du Service de psychologie. Ces rencontres permettent également aux psychologues de partager avec leurs collègues les connaissances apprises lors des congrès, colloques et ateliers de formation continue. L'interne est aussi invité à participer à la formation médicale continue du Centre de psychiatrie, présentée environ 2 fois par mois. L'interne sera lui-même invité à présenter au personnel du Centre lors de ces séminaires les résultats de sa thèse, ses travaux de recherche ou un cas clinique. Enfin, l'interne est encouragé à participer à la journée annuelle de formation continue organisée par le Service de psychologie.

L'acquisition des huit compétences professionnelles

L'Ordre des Psychologues du Québec a défini de nouveaux critères visant l'acquisition de huit compétences professionnelles (référence : Manuel d'agrément de l'OPQ, éd. 2001). Voici une brève description de chacune de ces compétences ainsi que du rôle de l'internat dans l'acquisition de celles-ci.

1) Relations interpersonnelles

Apprendre à établir et à maintenir une alliance de travail constructive avec les clients, avec les collègues, avec les réseaux professionnels. Être capable d'analyser et

d'ajuster les relations professionnelles en tenant compte des objectifs initiaux, des difficultés rencontrées et des impacts possibles sur l'évolution des interventions. Afin d'atteindre ces objectifs, l'étudiant devra intégrer les théories et les données empiriques à sa pratique, avoir une bonne connaissance de soi (ses motivations, ses ressources, ses valeurs, etc.) et des autres (individus, familles, systèmes, etc.). Les connaissances et les habiletés de base devraient être acquises avant le début de l'internat car il servira à élaborer davantage ces notions et à les mettre en pratique de façon cohérente.

2) Évaluation

Développer une compréhension des problématiques permettant d'établir des plans d'actions adéquats en plus de permettre, au besoin, d'utiliser des classifications diagnostiques. Apprendre à analyser les forces et les compétences sur lesquelles on peut prendre appui plutôt que de détecter seulement les déficits qui entraînent une catégorisation. Apprendre également à identifier les indices qui suggéreraient la pertinence d'une référence à un autre psychologue ou à d'autres ressources professionnelles. Des connaissances sur les méthodes d'évaluation, les populations desservies, le développement humain, le diagnostic ou l'identification et l'analyse des problématiques seront acquises tout au cours de la formation. L'internat permettra l'acquisition d'une pratique autonome en diagnostic ou l'équivalent et la capacité de devenir consultant dans son ou ses domaines particuliers d'évaluation. À la fin de sa formation, l'interne devra savoir formuler une question de référence, sélectionner les méthodes d'évaluation, recueillir et analyser l'information, produire et intégrer des

hypothèses interprétatives et un diagnostic lorsque approprié, rédiger un rapport ainsi que diffuser les recommandations et un plan d'action, s'il y a lieu.

3) Intervention

Développer la capacité d'entreprendre les démarches de changement ou d'amélioration souhaitées. Connaître les modèles théoriques, les outils et les méthodes contribuant au développement de ce savoir-faire. Au terme de sa formation, l'étudiant devra posséder des connaissances, des habiletés, et des attitudes généralisables à différents types de clientèles requérant un éventail de services, en plus de démontrer une capacité d'intervention autonome auprès d'au moins un type de clientèle cible et sur un nombre restreint de problématiques particulières. L'internat permettra de diversifier et d'approfondir les habiletés et les attitudes de base à acquérir pour atteindre ces objectifs.

4) Recherche

Appliquer de façon rigoureuse la méthodologie existante et ce, de façon consistante face à des problématiques appliquées. Il s'agit donc d'avoir de bonnes connaissances touchant les théories de la mesure, les statistiques appliquées et les méthodes de recherche, de bien connaître la littérature spécialisée de son champ d'expertise, d'être en mesure de la critiquer et d'être capable de rédiger les rapports de recherche professionnels appropriés, ainsi que d'être en mesure de comprendre et d'utiliser les processus et méthodes de la recherche pour analyser et si nécessaire modifier les pratiques professionnelles inhérentes au champ d'expertise. L'internat contribuera à

former les étudiants à l'utilisation éclairée de la recherche et des connaissances empiriques et leur offrira des occasions de participer à des recherches en cours.

Plusieurs psychologues du Service sont impliqués dans des activités de recherche et ont des collaborations avec des chercheurs de l'Université Laval, de l'UQTR, de l'Université de Sherbrooke, et des Centres de recherche Université Laval-Robert-Giffard, CHUL et Fernand-Séguin. Il existe actuellement plusieurs projets de recherche dans lesquels les internes peuvent s'impliquer. Dans le secteur adulte, un projet concerne la validation d'instruments auprès de patients souffrant de troubles anxieux et de l'humeur. Un second projet s'intitule *Compréhension des troubles anxieux et dépressifs : lien entre les comportements parentaux perçus, le perfectionnisme mésadapté et la motivation à la thérapie* (responsable : Josée Rhéaume, Ph.D.). Dans le secteur de la pédopsychiatrie, un projet porte sur les facteurs de risques génétiques et l'imagerie cérébrale chez les enfants atteints du trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH) (responsable : Dr. Leila BenAmor, Md.). Un second projet porte sur le traitement des troubles anxieux chez les enfants atteints du trouble déficitaire de l'attention (responsables : Dr. Leila BenAmor, Md. et Marie-Ève Monfette, Ph.D.). Un troisième projet porte sur le monitoring en cours d'implantation des mécanismes d'accès en pédopsychiatrie pour le territoire du Littoral dans la région de Chaudière-Appalaches (responsable : Dr. Paul-André Desmarais, Md.).

Voici des exemples d'implications possibles de l'interne à ces projets : entrevues de pré-sélection et entrevues structurées diagnostiques avec des patients ou leurs parents, administration et correction de tests neuropsychologiques ou de tâches

expérimentales, entrée et analyse de données, préparation de demande d'éthique, participation à l'élaboration d'une affiche scientifique, etc.

Par ailleurs, les internes sont encouragés à participer aux congrès et colloques nationaux et internationaux. Ils ont même la possibilité d'être dégagés de leurs activités jusqu'à concurrence de 5 jours durant l'internat pour des activités de recherche (ex : séminaire de thèse, congrès, colloque).

5) Éthique et déontologie

Acquérir les connaissances essentielles à la réflexion éthique en approfondissant les obligations et les normes professionnelles qui encadrent la pratique et la recherche.

Maîtriser les principaux éléments de la déontologie en vigueur et les appliquer aux situations problématiques qui peuvent se rencontrer dans la pratique professionnelle.

Des connaissances devront être acquises sur les valeurs et principes d'éthique, les normes, les devoirs, les standards provinciaux et nationaux de la déontologie professionnelle et la jurisprudence, en vue de développer les habiletés de prise de décision éthique et de résolution de problèmes éthiques. L'internat permettra à l'étudiant d'approfondir ses connaissances éthiques en lien avec des problématiques concrètes.

6) Consultation

Approfondir le processus au cours duquel le psychologue est invité à émettre des opinions et des actes tout en ne détenant pas un contrôle direct sur la démarche de

changement elle-même. Les objectifs liés à l'acquisition de cette compétence sont d'acquérir une bonne connaissance des étapes de réalisation d'une consultation, de la complexité des éléments en cause et du doigté requis pour composer avec des situations délicates et parfois conflictuelles. L'étudiant devra acquérir des connaissances sur le contexte historique, les théories, les méthodes contemporaines, la dynamique et les différentes phases du processus de consultation. Il devra développer des habiletés pour établir une relation de consultation, analyser la situation, intervenir et communiquer les résultats de la consultation. L'internat permettra de mettre en pratique les connaissances et habiletés acquises au cours de la formation antérieure.

7) Supervision

Le développement de la compétence en supervision devrait permettre à l'étudiant *d'intervenir éventuellement à titre de superviseur, en fonction des caractéristiques de la clientèle ou du milieu.* L'étudiant devra connaître les différents modèles du développement de la compétence en supervision, les méthodes et techniques liées à la supervision et les problématiques liées aux relations de pouvoir, aux différences culturelles, sexuelles et ethniques. L'internat permettra la mise en pratique de ces habiletés par l'intermédiaire de la supervision des étudiants des practica dans le milieu. L'apprentissage de cette compétence est intégré à la supervision hebdomadaire que reçoit l'interne.

8) Gestion

Les compétences reliées à cette dimension sont celles qui favorisent *le développement d'habiletés de gestion tant au niveau d'une pratique privée qu'à celui de la gestion d'un ensemble de services ainsi que celles relatives à la gestion des relations avec d'autres professionnels, à l'organisation de systèmes de soins et à la coordination des services.* L'étudiant devra acquérir les connaissances pertinentes aux cadres légal et socio-économique structurant le fonctionnement des systèmes dans lesquels les psychologues rendent leurs services, savoir intervenir efficacement en concertation avec ces systèmes et développer une bonne capacité d'auto-évaluation permettant une connaissance appropriée de ses forces et de ses limites et une utilisation judicieuse de ses ressources. L'internat permettra de mettre en pratique dans le milieu les connaissances et compétences acquises au cours de la formation.

La procédure d'évaluation

L'interne reçoit une rétroaction verbale continue à l'intérieur des supervisions hebdomadaires dans chacune de ses rotations. Par ailleurs, trois fois durant l'internat (à la fin de chaque session), une évaluation est complétée par le superviseur (ou l'équipe de supervision) de la majeure et parallèlement de la mineure. L'évaluation se fait à l'aide d'une grille pré-définie, développée spécialement pour l'internat en fonction des huit champs de compétences de l'OPQ et fournie par l'établissement universitaire. Cette grille est remise à l'étudiant en début d'internat par les superviseurs et des objectifs spécifiques sont formulés dans un plan de formation individualisée, compatible avec la grille d'évaluation finale. Un document portant sur la procédure et les normes pour déterminer si le programme est complété de façon satisfaisante ou non est en

préparation. Un résumé des politiques et procédures pour appeler d'une décision est remis à l'interne dans son document d'accueil en début d'internat.

Équipement et matériel

Chaque interne dispose d'un bureau clinique durant son internat. Chacun des bureaux est équipé d'un ordinateur relié à une imprimante. Il a également accès en tout temps à une salle commune équipée d'un téléphone, d'ordinateurs, d'une imprimante et d'un classeur barré où il peut laisser son matériel personnel et ses dossiers. De plus, chaque interne se voit accorder un accès au système informatisé d'agenda et de courrier électronique en réseaux du centre hospitalier. Les internes ont tous les privilèges associés aux bibliothèques de l'Université Laval, incluant un accès internet à Psyclit et MEDLINE. Ils ont aussi accès à tout le matériel disponible au Service de psychologie (livres de référence, manuels de traitements, tests), à la bibliothèque du Centre de psychiatrie et au Centre de documentation de l'établissement. Enfin, le département est équipé de miroirs uni-directionnels pour l'observation d'entrevues. Les entrevues peuvent être enregistrées ou filmées au besoin.

A cet effet, le service de psychologie dispose de webcams installées dans les bureaux des internes et des superviseurs. Selon les préférences de l'interne et du superviseur, l'un et l'autre peuvent donc facilement enregistrer et graver sur CDROM leurs entrevues cliniques pour fins d'enseignement.

Description du fonctionnement

Répartition hebdomadaire des heures d'internat

Afin de respecter le nombre total d'heures requis par l'internat tout en permettant à l'interne de bénéficier d'un minimum de congés ou d'absences (fériés, maladie), l'internat se fait généralement sur une base de 35 heures par semaine pendant une année (52 semaines). Toute modification à cet horaire doit être discutée au préalable avec les superviseurs et le coordonnateur en début d'internat. Dans une semaine type, l'interne consacre environ 25 heures à sa majeure et 10 heures à sa mineure. Conformément aux recommandations de la Société Canadienne de Psychologie, un maximum de 10 à 15 heures est réservé aux activités cliniques directes, telles que les entrevues et la consultation auprès d'autres professionnels (2 heures). Deux heures par semaine sont dédiées à la supervision des practica, 2 heures à l'acquisition des habiletés de gestion et 3 heures à des activités de recherche. La supervision reçue correspond à 4 heures. Le temps restant (environ 10 heures) permet à l'interne la correction de tests, la rédaction des notes évolutives et des rapports, la participation aux réunions d'équipes ou administratives, et la lecture.

Contrat d'internat

En début d'internat, chaque interne se voit remettre par son superviseur principal un cartable d'accueil contenant une description du centre hospitalier, une copie du recueil des internats, différents documents administratifs ainsi qu'une section réservée à des documents, articles, outils pertinents aux rotations choisies. Par la suite, l'interne est rencontré par ses superviseurs et le coordonnateur de l'internat pour une rencontre

d'orientation. Le fonctionnement général de l'internat et les procédures en cas de difficultés personnelles, professionnelles ou interpersonnelles sont clarifiés. Un document résumant la procédure à suivre advenant des difficultés est remis à l'étudiant. Enfin, la répartition des heures en fonction des compétences au cours des différentes rotations est planifiée et rédigée sous forme de plan de formation individualisée (voir annexe 3 pour un exemple de plan). Une copie de ce contrat est envoyée à la Direction du programme de doctorat clinique de l'université à laquelle est inscrit l'étudiant.

3. MODULES DE FORMATION

La planification des différents modules a été réalisée en tentant de respecter les besoins spécifiques de formation de l'interne tout en s'assurant qu'il développe les compétences minimales requises pour la pratique professionnelle de la psychologie clinique. Chaque interne participe à deux modules de formation, une majeure et une mineure. La majeure correspond au domaine dans lequel se destine l'interne pour sa carrière. L'interne y consacre 1215 heures. La mineure est sélectionnée d'après les intérêts de l'interne et correspond à 405 heures. En accord avec les nouvelles règles de l'Ordre des Psychologues du Québec, les internats offerts respectent les critères au niveau du développement des huit compétences spécifiques maintenant requises dans la formation de nouveaux psychologues (voir tableau 1 en annexe 2). Une attention particulière a été portée afin d'exposer l'interne à une diversité d'expériences et de clientèles. Dans ce sens, l'interne est encouragé à choisir une mineure dans un domaine complémentaire à celui de sa majeure plutôt que dans un domaine connexe.

Pour les étudiants qui le désirent, une troisième rotation est possible avec l'accord du superviseur ou de l'équipe de supervision principale (100 heures). Dans ce cas, les heures allouées à cette rotation seront retranchées du total d'heures de la majeure.

Dans la section qui suit, chaque module de formation est décrit. Les modules sont regroupés en 4 secteurs : trois dans le champ de **la santé mentale** (le secteur adulte, la pédopsychiatrie, la gérontopsychiatrie) et un dans le champ de **la santé physique**. La description de chaque module inclut le nom des superviseurs et l'Unité où se déroule la formation. Dans le contexte où l'offre d'une rotation est tributaire des professeurs de clinique concernés, il n'est pas assuré que chacune des rotations sera disponible. Il est donc recommandé aux candidats de s'en assurer auprès de la coordonnatrice clinique au moment de poser leur candidature.

Psychiatrie adulte

Unité de Thérapie Cognitive-Comportementale (U.T.C.C.)

L'Unité de Thérapie Cognitive-Comportementale (U.T.C.C.) est composée d'une équipe multidisciplinaire (un psychiatre, une omnipraticienne, et 2 psychologues). Des services d'évaluation et de thérapie spécialisés y sont offerts pour la clientèle adulte de l'ensemble du département de psychiatrie. La clientèle est référée à cette unité externe essentiellement pour des troubles anxieux et des troubles dépressifs. Plusieurs dossiers présentent une comorbidité avec d'autres troubles en axe I ou II. La modalité de traitement individuel est préconisée. Pour certaines problématiques, des traitements en format de groupe sont favorisés. Une réunion d'équipe hebdomadaire permet la présentation des nouvelles références et la discussion de cas plus complexes. Un club de lecture a lieu une fois par mois. La supervision de l'interne prend différentes formes: individuelle, en équipe et par le biais de co-thérapie, au miroir, avec le superviseur ou les autres cliniciens de l'équipe. L'interne sera amené(e) à s'impliquer dans les projets de recherche clinique en cours.

Au terme de ce module, l'interne devrait avoir intégré et être en mesure d'appliquer les éléments suivants :

- Les procédures d'évaluation spécifiques à cette approche (TCC)
- La rédaction de rapports d'évaluation cognitive-comportementale
- La formation et la gestion de cas cliniques
- Le développement d'une relation thérapeutique collaborative
- L'utilisation des principaux outils thérapeutiques cognitifs et comportementaux
- La pratique clinique selon le modèle du clinicien-chercheur

Superviseurs

Josée Rhéaume, Ph.D.

Valérie Tremblay, Ph.D.

Lieu: Pavillon St-Georges

Formats: Majeure et Mineure

Hôpital de jour “Le Cap”

L'hôpital de jour « Le Cap » est un programme qui vise le maintien de l'individu qui y est référé dans son milieu de vie. Il se veut donc une alternative à l'hospitalisation ou favorise, dans d'autres cas, la réduction de la durée de l'hospitalisation. L'encadrement et le traitement des patients sont assurés par une équipe multidisciplinaire composée de deux psychiatres, deux infirmières, une ergothérapeute, une travailleuse sociale, une éducatrice spécialisée et une psychologue. Les personnes référées à l'Hôpital de jour le sont sur la base d'au moins un trouble de la santé mentale sur l'axe I. Dans certains cas, un trouble comorbide sur l'axe II est également présent. Le traitement est intensif (5 jours/semaine pour une durée de 4 à 10 semaines) et il prend majoritairement la forme d'activités de groupes. Des séances de thérapie individuelle sont également offertes à raison de une à deux rencontres par semaine. Afin d'orienter le traitement des patients et de favoriser la continuité des soins, les membres de l'équipe traitante se rencontrent deux fois par semaine.

La supervision de l'interne s'effectue sur une base individuelle ainsi qu'en collaboration avec les autres cliniciens de l'équipe multidisciplinaire. Il est aussi possible de suivre certains patients en co-thérapie avec la superviseure.

Au terme de ce module, l'interne devrait avoir intégré et être en mesure d'appliquer les éléments suivants :

- La formulation d'un plan de traitement en équipe multidisciplinaire
- L'animation de groupes de thérapie auprès de clientèles diversifiées
- Le développement de matériel psychoéducatif
- La prise en charge individuelle de cas et le développement d'une relation thérapeutique collaborative
- Le transfert de dossier aux ressources ciblées
- L'établissement d'un travail de collaboration avec la famille des patients

Superviseure

Sandra Hopps, Ph.D.

Lieu : Hôpital de jour « Le Cap »

Format : Majeure et Mineure

Pédopsychiatrie **Clinique externe (2^e ligne)**

La Clinique comprend deux équipes multidisciplinaires (pédopsychiatres, médecins généralistes, infirmières, travailleurs sociaux, éducateurs et psychologues) qui travaillent en étroite collaboration avec les instances de 1^{ère} ligne (écoles, CLSC, CPE, etc.), de 2^e ligne (CPEJ, CRDI, CRDP) et de 3^e ligne (Unité interne, Centre de jour). Des services d'évaluation et de traitement y sont offerts pour une clientèle de 0 à 18 ans et leur famille, selon une approche bio-psycho-sociale. La clientèle desservie présente toute la gamme des problématiques en santé mentale (troubles anxieux, troubles de l'humeur, TED, TDAH, troubles d'opposition, d'adaptation, troubles alimentaires, etc.). Les évaluations psychométriques peuvent viser le fonctionnement cognitif, adaptatif, développemental, attentionnel ou socio-affectif. Les traitements peuvent prendre la forme de thérapies individuelles, familiales ou de groupe. Une réunion d'équipe hebdomadaire permet la présentation des nouvelles références et la discussion des cas complexes. La supervision de l'interne peut prendre différentes formes : individuelle, en équipe, en co-thérapie avec le superviseur ou les autres professionnels de l'équipe. L'interne peut aussi s'impliquer dans les projets de recherche clinique en cours.

Au terme du module, l'interne devrait avoir intégré et pouvoir appliquer les éléments suivants :

- Éléments de base (éthique, tenue de dossiers, rapports, conduite d'une entrevue)
- Administration, correction et analyse des outils d'évaluation psychométrique (selon le format de stage)
- Le développement d'une relation thérapeutique
- Référence à certains modèles théoriques en lien avec certaines problématiques (ex : déficit de l'attention, phobie scolaire, anorexie, etc.) ou certaines approches thérapeutiques (ex. : thérapie systémique, thérapie cognitive-comportementale, etc.)
- Rôle de consultant auprès des collègues et autres intervenants impliqués

Superviseures

Pascale St-Amand, Ph.D.
Isabelle Rose, Ph.D.
Claire Molleur, M.Ps.
Sylvie Gosselin, M.Ps

Lieu : Pavillon St-Georges

Formats: Majeure et Mineure

Neuropsychologie

Les services de neuropsychologie en pédopsychiatrie sont offerts aux cliniques externes, au Centre d'Évaluation et de Traitement Intensif (CÉTI) et à l'Unité interne pour adolescents. Le CÉTI est un hôpital de jour qui accueille de jeunes enfants (jusqu'à 10 ans environ) en vue d'un diagnostic différentiel et afin d'orienter les interventions. L'Unité interne est une unité d'hospitalisation qui accueille des préadolescents et adolescents, dans une optique de diagnostic et de traitement. La clientèle desservie est composée d'enfants et d'adolescents atteints notamment de troubles déficitaires de l'attention compliqués de troubles du comportement et/ou de troubles d'apprentissage, de troubles envahissants du développement (continuum de l'autisme) et autres troubles développementaux, de psychoses débutantes, de troubles du comportement résistants au traitement ainsi que d'autres troubles psychiatriques (trouble obsessionnel-compulsif, syndrome de Gilles de la Tourette, etc.). À l'occasion, des troubles neurologiques sont aussi présents. Les services en neuropsychologie en externe sont principalement d'évaluation et de consultation, mais à l'occasion de brefs suivis sont aussi proposés aux patients et à leurs familles. Le travail implique par ailleurs régulièrement une collaboration avec d'autres psychologues et avec les membres des autres professions.

Au terme du module, l'interne devrait avoir intégré et pouvoir appliquer les éléments suivants :

- Les techniques cliniques de base comme la tenue de dossiers, la rédaction de rapports, la conduite d'une entrevue
- L'application des règles d'éthique propres à la profession
- L'administration, la correction et l'interprétation des outils d'évaluation neuropsychologique propres à la pédopsychiatrie (selon le format de stage)
- La compréhension des problématiques rencontrées dans le cadre des modèles théoriques de la neuropsychologie cognitive, selon l'approche du clinicien-chercheur
- La rédaction de rapports neuropsychologiques et la transmission des résultats aux patients, à leur famille et aux autres intervenants

- Le rôle de consultant au sein d'équipes multidisciplinaires

Superviseures

Karine Morasse, Ph.D.
Catherine Lehoux, Ph.D.
Nadine Hamel, M.Ps.

Lieux: Pavillon St-Georges
Pavillon Dominique-Bédard

Formats : Majeure et Mineure

Évaluation de la personnalité en pédopsychiatrie

Les services d'évaluation de la personnalité sont offerts au Centre d'Évaluation et de Traitement Intensif (CETI) et à l'Unité Interne pour adolescents.

Le **CETI** est un hôpital de jour qui accueille de jeunes enfants (âge préscolaire et primaire). L'objectif est basé sur une démarche diagnostique en vue d'orienter le traitement et de proposer des recommandations aux partenaires du réseau. L'équipe est composée de pédopsychiatres, d'une éducatrice, d'une infirmière, d'une ergothérapeute, d'une neuropsychologue, d'une orthophoniste et d'une psychologue clinicienne. Des réunions hebdomadaires sont prévues pour discuter des patients. Le rôle du psychologue clinicien est de procéder à l'évaluation «de la personnalité» (processus de pensée, affectivité, relations) de certains patients pour qui une compréhension dynamique pourrait être utile au plan diagnostique. Les problématiques les plus fréquemment rencontrées par le psychologue sont : troubles de la lignée psychotique, troubles affectifs, troubles de comportements et troubles d'attachement.

L'**Unité Interne** est une unité d'hospitalisation qui accueille des préadolescents et adolescents qui présentent une problématique psychiatrique. Le rôle du psychologue est sensiblement le même que celui au CETI. Les évaluations visent par ailleurs une compréhension plus globale de la personnalité, déjà mieux organisée à cette période du développement. Les problématiques rencontrées sont également plus variées : troubles psychotiques, troubles alimentaires, troubles affectifs, troubles de la personnalité et tous les autres troubles reconnus dans le DSM-IV.

Le travail du clinicien en 3^{ième} ligne en est un de consultant. Les références proviennent des psychiatres et ce sont eux qui ont la responsabilité des interventions. Le psychologue est appelé à expliquer ses résultats à l'ensemble de l'équipe multidisciplinaire ainsi qu'au patient lui-même et parfois son rôle s'étend à la famille et aux intervenants du réseau.

Au terme de ce module, l'interne devrait avoir acquis :

- Une meilleure connaissance de la psychopathologie infantile et juvénile
- Une meilleure connaissance de quelques théories de la personnalité (références principales aux modèles théoriques d'orientation psychodynamique)
- Une meilleure connaissance des tests de personnalité, plus spécifiquement les méthodes projectives (TAT, Rorschach)
- Une meilleure connaissance du milieu hospitalier et du fonctionnement d'une équipe multidisciplinaire en 3^{ième} ligne
- Une meilleure connaissance de l'éthique reliée à la profession de psychologue en milieu hospitalier

Il devrait être en mesure de :

- Procéder à une évaluation complète et structurée de la personnalité à l'aide d'entrevues et de tests psychométriques
- Transmettre les résultats au psychiatre, à l'équipe multidisciplinaire, au patient et à sa famille ainsi qu'aux intervenants partenaires dans le milieu.
- Établir des recommandations pour guider le psychiatre dans son plan d'intervention

Superviseures

Isabelle Rose, Ph.D.
Pascale St-Amand, Ph.D.
Sylvie Gosselin, M.Ps.
Claire Molleur, M. Ps.

Lieu : Pavillon Dominique-Bédard

Format : Mineure

Géronto-psychiatrie

Programme de Géronto-psychiatrie

Ce programme comprend un service ambulatoire de psychogériatrie, une unité interne de gérontopsychiatrie et la liaison intra-hospitalière. L'équipe travaille en interdisciplinarité. Elle est formée de trois psychogéiatres, d'une pharmacienne, d'une travailleuse sociale, d'une ergothérapeute, d'un neuropsychologue, d'une éducatrice spécialisée et d'infirmières. Le travail s'effectue dans le cadre d'un suivi systématique de patients hospitalisés, en clinique externe, à domicile et, à l'occasion, dans différentes ressources pour personnes âgées. L'équipe travaille en collaboration avec les intervenants de 1^{ère} ligne soit les CLSC, les centres de jour et les médecins en cabinet privé.

Le neuropsychologue voit tous les patients hospitalisés pour une évaluation sommaire des fonctions cognitives et pour une évaluation plus exhaustive si nécessaire. Il voit également des patients en clinique externe sur référence médicale. Il répond à des demandes d'évaluation et de traitement pour une clientèle présentant principalement:

- des problèmes cognitifs (problèmes de mémoire, désorientation, ...) causés par les maladies neurologiques réversibles (ex. état confusionnel), partiellement réversibles (ex. accidents cérébraux-vasculaires) et non réversibles (ex. démence de type Alzheimer);
- des troubles de l'humeur, l'un des problèmes de santé mentale les plus répandus chez les personnes âgées, qui se présente sous diverses formes et différents degrés de sévérité;
- des troubles anxieux (agoraphobie, anxiété généralisée...);
- des troubles du comportement, des troubles émotifs et des modifications de la personnalité qui accompagnent fréquemment une maladie neurologique; les perturbations causées par ce type de maladie constituent un stress important non seulement pour le client, mais aussi pour son entourage et exigent une période d'adaptation.

Au terme de ce module, l'interne devrait être en mesure d'appliquer les éléments suivant:

- Permettre à l'étudiant de s'intégrer dans un milieu hospitalier et dans une équipe de travail (géronto-psychiatrie)
- Permettre à l'étudiant d'apprendre à travailler avec d'autres professionnels et être une ressource pour eux au niveau de l'évaluation
- Compléter des évaluations psychologiques (intellectuelles, neuropsychologiques ou diagnostic différentiel sur l'axe I ou l'axe II), au moyen d'entrevues, de tests standardisés ou autres, et de présenter les résultats aux référents
- Dresser un profil individuel du fonctionnement cognitif incluant les déficits de même que les capacités résiduelles
- Formuler une opinion clinique et des recommandations concernant le plan d'intervention
- Rencontrer les familles afin de leur faire part des résultats de l'évaluation et des recommandations
- Accompagner l'aidant principal et le patient dans l'apprentissage d'un carnet-mémoire
- Dresser un plan de modification du comportement pour les personnes présentant des troubles cognitifs et offrir du support à l'équipe traitante

Superviseur

Georges Routhier, D.Psy.

Caroline Brochu, M. Ps.

Lieu : Pavillon Dominique-Bédard

Format: Majeure

Psychologie en santé physique

Centre antidouleur

L'équipe interdisciplinaire du Centre antidouleur du CHAU Hôtel-Dieu de Lévis est composée de sept anesthésiologistes, un omni praticien, une physiatre, une infirmière-clinicienne, et de trois professionnels spécialisés en douleur, soit une psychologue, une physiothérapeute et un ergothérapeute. Dans le cadre du Programme de Réadaptation de la Douleur et de l'Incapacité Persistantes (RéDIP), des services d'évaluation et d'intervention psychologiques spécialisés sont offerts aux adultes qui vivent une problématique de douleur chronique complexe. Les interventions, essentiellement d'approche cognitive-comportementale, sont proposées en format individuel et de groupe. Des rencontres interdisciplinaires hebdomadaires permettent la présentation de nouveaux cas, l'élaboration de plans de traitement et le suivi des participants au RéDIP.

L'interne sera invité à participer aux présentations du département d'anesthésie ainsi qu'aux clubs de lecture mensuels du secteur de psychologie adulte. La supervision s'effectue sur une base individuelle et par le biais de co-thérapies. Pour de plus amples informations sur le Centre antidouleur, visitez le site Internet de l'Hôtel-Dieu de Lévis à l'adresse suivante : www.hdl.qc.ca .

Au terme de ce module, l'interne devrait avoir intégré et être en mesure d'appliquer les éléments suivants :

- Une meilleure connaissance des différents syndromes douloureux et des symptômes psychologiques les plus souvent associés
- Les procédures d'évaluation psychologique de la douleur
- La rédaction de rapports d'évaluation et le respect des règles de tenue de dossiers
- Les interventions psychologiques spécifiques dans le cadre d'un programme de réadaptation en douleur persistante avec prise en charge individuelle
- L'animation de groupes d'éducation et d'enseignement d'habiletés

- Le développement des capacités nécessaires au travail interdisciplinaire en milieu médical

Superviseure

Evelyne Trahan, D.Psy.

Lieu : Pavillon des Augustines

Format: Mineure

LES SUPERVISEURS

Caroline Brochu, M.Ps.

(Université Laval, 2002)

Programme de géronto-psychiatrie

Courriel : Caroline_Brochu@ssss.gouv.qc.ca

Superviseure de clinique à l'École de psychologie. Détentrice d'une formation en travail social (technique et baccalauréat) ainsi que d'une maîtrise en psychologie. Après plusieurs années d'implication dans l'évaluation neuropsychologique de la clientèle en psychiatrie adulte, elle est maintenant dédiée à la clientèle âgée du secteur de la gérontopsychiatrie (interne et externe). Ses intérêts portent notamment sur la détection précoce et l'intervention chez la clientèle âgée présentant une atteinte cognitive dégénérative débutante.

Caroline Girard

(Université Laval)

Programme de géronto-psychiatrie

Courriel : Caroline_Girard@ssss.gouv.qc.ca

Madame Girard collabore à la supervision d'étudiants au programme de géronto-psychologie. Elle est en fin de parcours au Ph.D. recherche et intervention dans le laboratoire de Neuropsychologie Gériatrique de Mme Martine Simard, Ph.D. Ses intérêts portent sur la démence légère, les prodromes de démence et la remédiation cognitive. Mme Girard a œuvré dans différents secteurs de la neuropsychologie clinique et s'est munie d'expériences de formation uniques en complétant une partie de son internat à la Clinique de la Mémoire du Centre Hospitalier Universitaire de Liège (Belgique) et dans un important service de neurologie de Toulouse (France).

Sylvie Gosselin, M.Ps.

(Université Laval, 1999)

Clinique externe de pédopsychiatrie et Unités internes de pédopsychiatrie

Courriel : Claire_Molleur@ssss.gouv.qc.ca

Superviseure de clinique à l'école de psychologie de l'Université Laval. Elle est psychologue clinicienne en pédopsychiatrie. Elle offre des services d'évaluation

(cognitive, développementale et affective) et de psychothérapie individuelle et de groupe. Tout en étant d'orientation psychodynamique, elle intègre les approches cognitive comportementale et systémique dans sa pratique. Elle se spécialise également dans la thérapie par le jeu.

Nadine Hamel, M.Ps. (Université Laval, 2005)
Centre d'évaluation et de traitement intensif (CÉTI)
Courrier : Nadine_Hamel@ssss.gouv.qc.ca

Superviseure de clinique à l'École de psychologie de l'Université Laval. Neuropsychologue clinicienne dont l'expertise couvre essentiellement l'évaluation cognitive en pédopsychiatrie chez les jeunes enfants d'âge préscolaire et primaire. Expérience d'évaluation cognitive en contexte de psychiatrie adulte et de gérontopsychiatrie. Ses intérêts cliniques se rapportent principalement à la neuropsychologie des troubles psychiatriques et neuro développementaux chez les enfants, notamment au trouble déficitaire de l'attention, à la déficience intellectuelle et aux troubles envahissant du développement.

Sandra Hopps, Ph.D. (Université Laval, 2002)
Hôpital de Jour Le Cap
Courrier : Sandra_Hopps@ssss.gouv.qc.ca

Professeure de clinique à l'École de psychologie de l'Université Laval. Psychologue clinicienne dans le secteur adulte. Elle est détentrice d'un doctorat clinique de l'Université Laval et a complété un internat à Nova Scotia Hospital à Dartmouth, N-É. (accrédité SCP) en neuropsychologie et psychologie clinique. Intérêt clinique pour une variété de troubles de la santé mentale dont, principalement, les troubles anxieux, les troubles de l'humeur et les troubles de la personnalité. Les approches de traitement privilégiées sont d'orientation cognitive-comportementale et interpersonnelle.

Catherine Lehoux, Ph.D.**(Université Laval, 2006)**

Neuropsychologie (pédopsychiatrie 3^e ligne)
 Courriel : [Karine Morasse@ssss.gouv.qc.ca](mailto:Karine.Morasse@ssss.gouv.qc.ca)

Superviseure de clinique à l'École de Psychologie de l'Université Laval. Ses études supérieures ont porté sur la neuropsychologie de la schizophrénie et des psychoses apparentées (Université Laval; stage également effectué à l'University of California, Los Angeles). Sa formation clinique a notamment été effectuée à la Clinique Notre-Dame des Victoires (CHRG) ainsi qu'à l'Institut de Réadaptation en Déficience Physique de Québec. Ses principaux intérêts portent sur les troubles du spectre de la schizophrénie (diagnostic différentiel avec d'autres syndromes psychiatriques majeurs; détection précoce). Elle œuvre actuellement à l'Unité interne pour adolescents et à la clinique externe de pédopsychiatrie.

Claire Molleur, M.Ps.**(Université d'Ottawa, 1985)**

Clinique externe de pédopsychiatrie et Unités internes de pédopsychiatrie
 Courriel : [Claire Molleur@ssss.gouv.qc.ca](mailto:Claire.Molleur@ssss.gouv.qc.ca)

Superviseure de clinique à l'École de psychologie de l'Université Laval, diplômée de l'Université d'Ottawa. Après avoir complété ses stages cliniques à l'Hôpital Ste-Justine, elle a œuvré en pratique privée pendant près de 25 ans. Depuis le début de sa pratique, elle travaille en thérapie par le jeu. En 1994, elle parfait ses connaissances aux États-Unis et pratique la thérapie par le jeu de type expérientiel. D'orientation psychodynamique, elle utilise principalement pour méthodes d'évaluation les tests projectifs. Depuis 1986, elle travaille également à titre d'experte auprès de différents tribunaux (criminel, familial, civil et familial). Dans le cadre de sa pratique, elle a également été formatrice et superviseure en expertise psycholégale et en thérapie par le jeu. Ses intérêts sont nombreux, mais elle se concentre sur l'évaluation et le suivi psychothérapeutique auprès d'une clientèle présentant divers troubles anxieux et relationnels.

Karine Morasse, Ph.D**(Université de Montréal, 2001)**

Neuropsychologie (pédopsychiatrie 3^e ligne)
Courriel : Karine_Morasse@ssss.gouv.qc.ca

Professeure de clinique et chargée de cours à l'École de Psychologie de l'Université Laval et superviseure de clinique à l'Université de Montréal et à l'UQTR. Elle co-dirige aussi les travaux de recherche d'étudiantes au doctorat en psychologie de l'Université Laval. Elle est détentrice d'un Ph.D. recherche/intervention en psychologie (option neuropsychologie) de l'Université de Montréal, accrédité par la SCP. Elle a complété des internats cliniques à l'Hôpital Marie-Enfant de Montréal et au CHU de la Timone, à Marseille, dans le service de neurologie du professeur Michel Poncet. Ses intérêts se rapportent à la neuropsychologie cognitive des troubles psychiatriques, principalement chez les enfants. Elle s'intéresse tout particulièrement à l'autisme et aux autres troubles envahissants du développement.

Josée Rhéaume, Ph.D.**(Université Laval, 1998)**

Unité de Thérapie Cognitive-Comportementale (UTCC)
Courriel : Josee_Rheaume@ssss.gouv.qc.ca

Professeure de clinique à l'École de Psychologie de l'Université Laval. Elle est détentrice d'un doctorat clinique de l'Université Laval accrédité par la SCP et a complété un internat à la Clinique des troubles anxieux de l'Hôpital Douglas (accrédité SCP) et au Module de thérapie comportementale du Centre Hospitalier Louis-H. Lafontaine à Montréal. Ses intérêts cliniques et de recherche incluent le trouble obsessionnel-compulsif, les troubles anxieux, les troubles dépressifs, la thérapie cognitive-comportementale de même que les processus cognitifs impliqués dans le développement et le maintien des troubles anxieux.

Isabelle Rose, Ph.D.

(Université Laval, 2006)

Clinique externe et Unités internes de pédopsychiatrie
Courriel : Isabelle_Rose@ssss.gouv.qc.ca

Professeure de clinique à l'École de Psychologie de l'Université Laval. Elle est détentrice d'un doctorat clinique de l'Université Laval. Elle offre différents services d'évaluation (cognitive, développementale, affective) et se spécialise dans l'évaluation de la personnalité chez les enfants et les adolescents par le biais des méthodes projectives. Ses expériences et intérêts en intervention portent sur des psychopathologies variées (troubles anxieux, problèmes relationnels, troubles des conduites alimentaires, etc.). Ses modèles théoriques privilégiés sont l'orientation psychodynamique et le traitement cognitif-comportemental.

Georges Routhier, D.Psy

(Université Laval, 2007)

Programme de géronto-psychiatrie
Courriel : Georges_Routhier@ssss.gouv.qc.ca

Professeur de clinique à l'École de Psychologie de l'Université Laval. Ses champs d'intérêt sont la relation cerveau-comportement, la schizophrénie, les démences, l'évaluation psychométrique et la systématisation des services d'évaluation. Ses champs d'expertise sont l'évaluation des fonctions cognitives et de la personnalité dans un contexte de psychiatrie adulte et de géronto-psychiatrie. Au niveau de l'intervention, les approches théoriques qu'il préconise sont le traitement cognitif-comportemental et l'approche systémique.

Pascale St-Amand, Ph.D.

(Université Laval, 2006)

Clinique externe de pédopsychiatrie et Unités internes de pédopsychiatrie
Courriel : Pascale_St-Amand@ssss.gouv.qc.ca

Professeure de clinique à l'École de Psychologie de l'Université Laval. Elle est détentrice d'un doctorat clinique de l'Université Laval et a complété un internat au

Service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent du CHUM. Son travail consiste en l'évaluation d'enfants et d'adolescents aux plans affectif, développemental et cognitif. Elle possède une formation dans l'évaluation de la personnalité par le biais des méthodes projectives. Elle offre également des suivis individuels et familiaux d'orientation psychodynamique qui intègrent les approches cognitive-comportementale et systémique. Elle est formatrice dans l'apprentissage de certains tests de développement de l'enfant.

Evelyne Trahan, D.Psy.

(Université Laval, 2006)

Centre antidouleur

Courriel : evelyne_trahan@ssss.gouv.qc.ca

Superviseure de clinique à l'École de psychologie de l'Université Laval. Psychologue clinicienne dans le secteur de la santé physique. Détentrice d'une maîtrise en neuropsychologie et d'un doctorat clinique en psychologie de la santé de l'Université Laval, elle a complété un internat au Service de médecine psychosomatique et de consultation-liaison de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Elle privilégie l'approche cognitive-comportementale et se spécialise dans l'évaluation et le traitement des personnes présentant de la douleur et de l'incapacité persistantes. Mme Trahan est membre du Groupe de développement de la psychologie médicale et de la santé (GDPMS) et de la Société Québécoise de la Douleur (SQD). Ses intérêts cliniques portent sur l'adaptation psychologique aux différentes problématiques de santé physique, la médecine comportementale ainsi que les processus liés à la réadaptation.

Valérie Tremblay, D.Psy.

(Université Laval, 2008)

Unité de Thérapie Cognitive-Comportementale (UTCC)

Courriel : ValerieTremblay@ssss.gouv.qc.ca

Superviseure de clinique à l'École de psychologie de l'Université Laval. Psychologue clinicienne en psychiatrie adulte et au Programme de traumatologie. Elle est détentrice d'un doctorat en psychologie de l'Université Laval et a complété un internat à l'Unité de thérapie cognitive-comportementale du Service de consultation de l'École de

psychologie de l'Université Laval. Ses principaux intérêts cliniques et de recherche incluent l'évaluation et le traitement cognitif-comportemental des troubles anxieux et de l'humeur, ainsi que de l'insomnie. Les processus cognitifs impliqués dans le développement et le maintien des troubles anxieux sont aussi dans ses intérêts particuliers. En plus, elle s'est spécialisée en psychologie de la santé et en psychoncologie durant sa formation doctorale.

PROCÉDURES D'APPLICATION

Critères d'éligibilité

Le candidat qui applique pour l'internat doit avoir complété les exigences minimales pré-requises par son programme de doctorat en psychologie clinique⁴. Un minimum de 600 heures de practica en psychologie est une condition préalable. De plus, les candidats doivent fournir une lettre du responsable de leur programme attestant qu'ils sont prêts à entreprendre un internat comme partie intégrante de leur programme de doctorat clinique. Le candidat doit aussi fournir une lettre de référence d'un superviseur de ses practica attestant de ses habiletés intellectuelles et interpersonnelles.

Procédures d'application

La procédure d'application respecte l'agenda des milieux A.P.P.I.C. L'interne doit poser sa candidature au plus tard le 1^{er} décembre 2011. Le dossier soumis doit contenir le Formulaire d'inscription à l'internat en psychologie pour les milieux de la région de Québec (voir Annexe 4), les relevés de notes du baccalauréat, de la maîtrise (si applicable) et du doctorat ainsi qu'une lettre de référence du Directeur de thèse et d'un superviseur clinique et une lettre d'attestation du Directeur de programme. Dans sa demande, l'étudiant doit également préciser ses principaux intérêts pour sa majeure et sa mineure.

Le dossier doit être envoyé à :

Madame Guylaine Martineau, Ph.D.
Directrice de l'Enseignement et de la Recherche
Hôtel-Dieu de Lévis

⁴ Les internats sont ouverts aux étudiants de toutes les universités nationales et internationales. À compétence égale, les internats sont offerts prioritairement aux étudiants des programmes de doctorat clinique (Ph.D. recherche/intervention et D.Psy) de l'École de psychologie de l'Université Laval.

143, rue Wolfe, Lévis, G6V 3Z1

Les entrevues de sélection se tiendront au mois de janvier 2011 et les réponses seront données le 24 février 2012. Tous les candidats (retenus ou non) seront rappelés à cette date. Une lettre d'acceptation officielle sera envoyée au plus tard 48 heures après l'annonce aux candidats retenus. Une copie sera envoyée à la Direction du programme de doctorat du candidat.

Pour toute information au sujet des internats de psychologie clinique, veuillez vous adresser à :

Marie-Eve Monfette, Ph.D.

Coordonnatrice de l'enseignement au Service de psychologie

Centre de Psychiatrie

143, rue Wolfe

Lévis, Québec

G6V 3Z1

Tél : (418) 835-7155

Télec. (418) 838-8873

Courriel : marie-eve_monfette@ssss.gouv.qc.ca

ANNEXE 1

Vision, mission et valeurs préconisées par le Centre Hospitalier Hôtel-Dieu de Lévis

Mission

Affilié à l'Université Laval, membre du RUIS et partenaire du Réseau local de services du Grand Littoral, le CHAU Hôtel-Dieu de Lévis dessert une clientèle locale, régionale et suprarégionale.

À titre de centre hospitalier de soins généraux et spécialisés, il doit actualiser les différents axes de sa mission en lien avec les soins, l'enseignement, la recherche et l'évaluation des modes d'intervention en étroite collaboration avec ses différents partenaires.

Vision

Soucieux d'offrir un milieu de travail sain, respectueux de l'environnement et favorisant des pratiques de gestion mobilisatrices pour les personnes qui y travaillent, le CHAU Hôtel-Dieu de Lévis sera reconnu comme étant un établissement exemplaire, prodiguant des soins et des services de qualité axés sur la sécurité et le respect et le situant parmi les chefs de file dans ses domaines d'expertise.

Pour ce faire, le CHAU Hôtel-Dieu de Lévis :

- Place la clientèle au coeur de ses préoccupations, de sa planification, de ses décisions et de ses actions.
- Reconnaît que ses ressources humaines représentent sa plus importante richesse et oriente ses pratiques de gestion de façon à être reconnu comme un employeur de choix.
- Assure son rayonnement comme milieu de soins, d'enseignement, de recherche et d'évaluation des modes d'intervention en santé contribuant ainsi à l'amélioration des soins et des services et stimulant la fierté d'appartenance.
- Développe et rend accessibles des soins et des services de santé basés sur les pratiques exemplaires, à la fine pointe des connaissances et de la technologie.
- Répond aux plus hauts standards de qualité et de sécurité au plan de la dispensation des soins et des services tout en visant la performance à travers l'accessibilité, la pertinence, la continuité, l'efficacité et l'efficience.

Valeurs

Dans le cadre de l'actualisation de sa mission et de sa vision, le CHAU Hôtel-Dieu de Lévis a comme valeurs:

- *L'excellence* : Appliquer les pratiques exemplaires avec rigueur et inspirer l'innovation, l'apprentissage et le dépassement.
- *Le respect* : Entretenir des relations basées sur la considération, l'écoute, la confiance, l'ouverture, la tolérance et l'honnêteté.
- *L'humanisme* : Reconnaître le caractère unique de chaque personne, respecter ses droits fondamentaux, sa dignité et sa valeur et l'associer étroitement aux choix la concernant.
- *L'intégrité* : Agir en observant les devoirs imposés par l'honnêteté et la transparence.

ANNEXE 2

Répartition des heures d'internat en fonction des critères de l'OPQ

<u>Domaines de compétences</u>	Nombre minimal d'heures
1. Compétences personnelles et interpersonnelles	Les compétences évaluées ici, doivent être présentes tout au long de l'internat et ne peuvent être incluses à travers un nombre d'heures prédéterminé.
2. Évaluation / diagnostic	500 heures (200 hres évaluation avec tests) (200 hres évaluation psychodiagnostique)
3. Intervention	500 heures
4. Recherche	135 heures
5. Éthique et déontologie	Un souci éthique et déontologique doit être observable au cours de l'internat mais ce domaine n'est pas représenté par un nombre d'heures spécifique.
6. Consultation	100 heures
7. Gestion	100 heures
8. Supervision	100 heures
	Nombre d'heures au total pour les 8 domaines couverts = 1620 heures

Note. La répartition des heures de l'internat en fonction des compétences à travers les différentes rotations de l'interne est discutée, planifiée et rédigée sous forme de contrat en début d'internat.

Note : Total de 200 heures à compléter pour les compétences 6, 7 et 8 prises ensemble avec un minimum de 50 heures dans chacune.

INTERNAT**PLAN DE FORMATION INDIVIDUALISÉE****École de psychologie****Raison d'être**

Favoriser une communication claire des attentes des professeurs de clinique et de l'interne dès le début de l'internat. Définir explicitement un plan de formation individualisée qui tienne compte des objectifs à atteindre en cours de formation ainsi que les moyens préconisés pour y parvenir et ce, afin de s'assurer que l'enseignement reçu réponde aux exigences de l'OPQ et de la SCP. Une copie de ce document dûment complété doit être transmise à M. Martin D. Provencher (martin.provencher@psy.ulaval.ca), responsable du *Comité d'agrément des professeurs de clinique, des milieux et des projets de practicum et d'internat*, au plus tard le 15 octobre 2010.

Identification

Nom de l'étudiant-e :			Matricule :	
Courriel :				
Programme de l'étudiant-e :	<input type="checkbox"/> D.Psy.	<input type="checkbox"/> Ph.D. Recherche/Intervention		
Concentration :	<input type="checkbox"/> Clinique	<input type="checkbox"/> Neuropsychologie		

Rotations et changements de service

	Rotation 1	Rotation 2	Rotation 3
Milieux :			
Professeurs de clinique :			
Dates de début et de fin :			

Estimé de la répartition des heures d'activité

	Rotation 1	Rotation 2	Rotation 3	Total
N ^{bre} d'heures total en évaluation :	_____h	_____h	_____h	_____h
N ^{bre} d'heures total en intervention :	_____h	_____h	_____h	_____h
N ^{bre} d'heures total en recherche :	_____h	_____h	_____h	_____h
N ^{bre} d'heures total en consultation :	_____h	_____h	_____h	_____h
N ^{bre} d'heures total en supervision offerte par l'interne :	_____h	_____h	_____h	_____h
N ^{bre} d'heures total en supervision offerte par les superviseurs :	_____h	_____h	_____h	_____h
N ^{bre} d'heures total autres :	_____h	_____h	_____h	_____h

Sous-total :	_____h	_____h	_____h	_____h / 1600 h
--------------	--------	--------	--------	-----------------

1. Évaluation		N^{bre} d'heures total prévu : _____ h (____ h/sem.)	
<p>Objectifs généraux : Développer une compréhension des problématiques permettant une prise de décision éclairée et l'établissement de plans d'actions adéquats. Pouvoir utiliser, selon le champ d'exercice, des classifications diagnostiques reconnues scientifiquement. Apprendre, à la fois, à analyser les forces et les compétences sur lesquelles on peut prendre appui et à détecter les déficits sur lesquels pourrait porter une intervention. Apprendre, notamment en psychologie clinique ou en neuropsychologie, à reconnaître la diversité des facteurs pouvant être à l'origine ou concomitants à une symptomatologie (p. ex. génétiques, biologiques, médicaux ou ethnosociologiques). Apprendre également à identifier les indices qui suggéreraient la pertinence d'une référence à un autre psychologue ou à d'autres ressources professionnelles (OPQ, 2010).</p>			
Objectifs spécifiques :			
N ^{bre} total de cas évalués (estimation) :		N ^{bre} d'heures total prévu en contact direct* (estimation) : _____ h (____ h/sem.)	
Principaux tests utilisés :			
Clientèles / Problématiques :			
Autres :			

*Contact direct : Toute activité de formation pratique lors de laquelle l'étudiant est en face à face et intervient, dans un rôle actif, auprès d'un client et/ou de tout membre significatif de son système (p. ex. : enseignant, parent, dirigeant/gestionnaire) en lien direct avec la prestation de services psychologiques. Exceptionnellement, les services psychologiques peuvent être dispensés à distance, en temps réel, par des moyens de communication permettant un contact visuel et/ou verbal entre l'étudiant et son interlocuteur, le tout, en respectant les règles de l'art de la pratique professionnelle en psychologie, en lien avec les règles déontologiques en vigueur et les lignes directrices produites par l'Ordre (OPQ, 2010).

2. Intervention		N^{bre} d'heures total prévu :	_____ h (____ h/sem.)
<p>Objectifs généraux : Développer la capacité d'entreprendre les démarches de changements ou d'améliorations souhaitées. Connaître les modèles théoriques, les outils et les méthodes issus des connaissances scientifiques contribuant au développement de ce savoir-faire, ce qui signifie, notamment, apprendre à utiliser les données de la recherche lorsqu'elles sont disponibles et probantes, tout en prenant en compte la réalité des différentes clientèles et milieux d'intervention, des problématiques multiples et du regard critique avec lequel il faut les interpréter. Au terme de sa formation, l'étudiant doit posséder des connaissances, des habiletés et des attitudes généralisables, tout en ayant développé une capacité d'intervention autonome auprès d'une diversité de clientèles ou de milieux, présentant une variété de problématiques, de domaines ou de résultats diagnostiques. Il doit enfin avoir développé une bonne capacité d'auto-évaluation permettant une connaissance appropriée de ses forces et de ses limites et une utilisation judicieuse de ses ressources (OPQ, 2010).</p>			
Objectifs spécifiques :			
N ^{bre} total de cas vus en individuel (estimation) :		N ^{bre} d'heures total prévu en contact direct* (estimation) :	_____ h (____ h/sem.)
N ^{bre} de groupes :			
Clientèles / Problématiques :			
Approches théoriques :			
Autres :			

*Contact direct : Toute activité de formation pratique lors de laquelle l'étudiant est en face à face et intervient, dans un rôle actif, auprès d'un client et/ou de tout membre significatif de son système (p. ex. : enseignant, parent, dirigeant/gestionnaire) en lien direct avec la prestation de services psychologiques. Exceptionnellement, les services psychologiques peuvent être dispensés à distance, en temps réel, par des moyens de communication permettant un contact visuel et/ou verbal entre l'étudiant et son interlocuteur, le tout, en respectant les règles de l'art de la pratique professionnelle en psychologie, en lien avec les règles déontologiques en vigueur et les lignes directrices produites par l'Ordre (OPQ, 2010).

3. Recherche	N^{bre} d'heures total prévu : _____ h (____ h/sem.)
Objectifs généraux : Avoir de bonnes connaissances des applications pratiques des théories de la mesure, des méthodes et des stratégies de recherche. Bien connaître la littérature spécialisée de son champ d'expertise, être en mesure de la critiquer et être capable de communiquer les résultats de sa recherche. Être en mesure de comprendre et d'utiliser les processus et méthodes scientifiques pour analyser et, si nécessaire, modifier les pratiques professionnelles inhérentes au champ d'expertise (OPQ, 2010).	
Objectifs spécifiques :	
Activités prévues :	

4. Consultation	N^{bre} d'heures total prévu : _____ h (____ h/sem.)
Objectifs généraux : Acquérir une bonne connaissance des étapes de réalisation d'une consultation, de la complexité des éléments en cause et du doigté requis pour composer avec des situations délicates et parfois conflictuelles (OPQ, 2010).	
Objectifs spécifiques :	
Activités prévues :	

5. Supervision offerte par l'interne	N^{bre} d'heures total prévu : _____ h (____ h/sem.)
Objectifs généraux : Acquérir les fondements nécessaires et expérimenter un premier niveau d'expérience pratique dans le rôle de superviseur, auprès de personnes en formation (OPQ, 2010).	
Objectifs spécifiques :	
Activités prévues :	

Rotation : 1 2 3

encerclez

6. Supervision offerte par le superviseur		N^{bre} d'heures total prévu : _____ h (____ h/sem.)	
Moments fixés pour la supervision :			
Modalités de supervision prévues en détail (cochez) :	Discussion de cas avec le superviseur <input type="checkbox"/>	Visionnement par le superviseur de vidéos de l'étudiant en entrevue <input type="checkbox"/>	Visionnement par l'étudiant de vidéos montrant le superviseur en entrevue <input type="checkbox"/>
	Observation en direct par le superviseur de l'étudiant en entrevue <input type="checkbox"/>	Observation en direct par l'étudiant du superviseur en entrevue <input type="checkbox"/>	Réalisation d'entrevues assistée du superviseur <input type="checkbox"/>
	Supervision de groupe <input type="checkbox"/>	Révision de la correction des tests <input type="checkbox"/>	Révision des notes d'évolution et rapports d'évaluation <input type="checkbox"/>
Autres :			

7. Autres activités :		N^{bre} d'heures total prévu : _____ h (____ h/sem.)	
Objectifs spécifiques :			
Activités prévues :			

8. Vacances et congés	
Période de vacances et congés du superviseur :	
Période de vacances et congés de l'étudiant :	
Fonctionnement prévu durant les vacances et congés du superviseur :	
Fonctionnement et répondants lors des autres absences du superviseur :	

9. Ratification**Rotation : 1 2 3**

encerclez

Nous, soussignés, reconnaissons que la description du plan de formation individualisée de cette rotation d'internat, laquelle est détaillée dans les pages précédentes, est le résultat d'une entente mutuelle entre l'interne (nom en lettres moulées) : _____, et le superviseur de cette rotation (nom en lettres moulées) : _____ . Ainsi, nous nous engageons réciproquement à respecter cette entente. Elle peut cependant être modifiée de gré à gré en tout temps afin de répondre aux changements qui pourraient survenir en cours de formation.

Interne :

Date :

Superviseur :

Date :

Responsable de formation :

Date :

ANNEXE 4

FORMULAIRE D'INSCRIPTION À L'INTERNAT EN PSYCHOLOGIE POUR LES MILIEUX DE LA RÉGION DE QUÉBEC

Prénom	Nom de famille
Adresse	

Téléphone (1 seul numéro)*

Courriel (1 seule adresse)*

**Coordonnées pour vous rejoindre le lundi 28 février 2011.*

Université à laquelle vous êtes présentement inscrit : _____

Date à laquelle vous avez débuté vos études supérieures : _____

Diplôme convoité : D.Psy. Ph.D. Recherche/Intervention Autre : _____

Concentration : Clinique Neuropsychologie Autre : _____

Orientation théorique : _____

Sujet ou titre du mémoire / de la thèse doctorale

Si vous faites une recherche, de quel type est-elle?

Revue et critique littéraire / théorique Utilisation d'une base de données existante

Collecte de données originales Autre : _____

Nom et coordonnées du directeur ou directrice de mémoire / thèse

Nom : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Nom et coordonnées des personnes qui fourniront des lettres de recommandations :

Nom : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Nom : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Nom : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

En combien de temps désirez-vous compléter votre internat ? :

1 an

2 ans

Afin d'avoir une idée plus juste des connaissances et habiletés acquises lors de vos practica / stages et afin de mieux répondre à vos besoins, nous vous invitons à estimer le nombre d'heures déjà consacrées à chacun des domaines suivants durant votre formation antérieure.

INTERVENTION	Nombre de clients	Nombre d'heures*
A. Thérapie individuelle		
1. Personnes âgées (65 +)		
2. Adultes (18-64)		
3. Adolescents (13-17)		
4. Enfants (6-12)		
5. Préscolaires (3-5)		
6. Enfants en bas âge (0-2)		
B. Thérapie de groupe		
1. Adultes		
2. Adolescents (13-17)		
3. Enfants (12 ans et moins)		
C. Thérapie de couple		
D. Thérapie familiale		
E. Interventions en milieu scolaire		
1. Consultant auprès du personnel		
2. Intervention directe		
F. Autres interventions psychologiques		
1. Psychologie du sport / Amélioration de la performance		
2. Psychologie de la santé		
3. Interventions de crise		
4. Autres (détaillez ci-dessous) :		
Nombre total de clients et d'heures en intervention		

* Contact direct : toute activité de formation pratique lors de laquelle l'étudiant est face à face et intervient, dans un rôle actif, auprès d'un client et/ou de tout membre significatif de son système (p. ex. : enseignant, parent, dirigeant/gestionnaire) en lien direct avec la prestation de services psychologiques (OPQ, 2010).

ÉVALUATION	Nombre de clients	Nombre d'heures*
G. Expérience en évaluation psychologique		
1. Passation de tests psychodiagnostiques (incluant échelles de symptômes, tests projectifs, inventaires de personnalité, tests de rendement, d'aptitude, d'intelligence, d'intérêts professionnels, etc.) avec compte-rendu au client/patient.		
2. Évaluations neuropsychologiques (incluant l'évaluation intellectuelle seulement lorsque administrée dans le cadre d'une évaluation neuropsychologique incluant une évaluation cognitive multiple, sensorielle et motrice).		
3. Autres (spécifiez) :		
Nombre total de clients et d'heures en évaluation		

* Contact direct : toute activité de formation pratique lors de laquelle l'étudiant est face à face et intervient, dans un rôle actif, auprès d'un client et/ou de tout membre significatif de son système (p. ex. : enseignant, parent, dirigeant/gestionnaire) en lien direct avec la prestation de services psychologiques (OPQ, 2010).

H. Nombre de protocoles corrigés et analysés	
---	--

I. Rapports d'évaluation psychologiques intégrés écrits	Nombre de rapports
Combien de rapports psychologiques intégrés écrits et supervisés avez-vous rédigés pour chacun des groupes ci-dessous? Un rapport intégré comprend une section sur l'histoire personnelle du client, une entrevue et d'un minimum de 2 épreuves psychométriques dans une ou plusieurs des catégories suivantes : Tests de personnalité (objectifs & projectifs), d'intelligence, cognitifs/neuropsychologiques. Ces derniers sont intégrés en un rapport exhaustif de façon à fournir une compréhension élargie du fonctionnement général du client/patient.	
Adultes	
Enfants / Adolescents	

J. Administration d'épreuves (adultes)	Nombre d'épreuves administrées
Bender Gestalt	
Benton Visual Retention Test	
Boston Naming Test	
California Verbal Learning Test (CVLT)	
Continuous Performance Task (CPT)	
Delis-Kaplan Executive Function System (DKEFS)	
Dementia Rating Scale (DRS)	
Échelles de symptômes (p. ex., BDI)	
Entrevues structurées (SCID, SADS)	
Millon Clinical Multi-Axial Inventory (MCMI)	
Minnesota Multiphasic Personality Inventory (MMPI)	
Multilingual Aphasia Exam (MAE)	
Myers-Briggs Type Indicator	

NEO-5	
Neuropsychological Assessment battery (NAB)	
Personality Assessment Inventory (PAI)	
Phrases à compléter (incluant Rotter Sentence Completion et autres)	
Méthodes projectives graphiques (incluant Draw-a-Person Test et autres)	
Rey-Osterrieth Complex Figure	
Rorschach (spécifiez le système de cotation) :	
Strong Interest Inventory	
Thematic Aperception test (TAT)	
Tower of London	
Trail Making Test	
Vineland Adaptative Behavior Scales	
Wechsler Adult Intelligence Scale (WAIS)	
Wechsler Individual Achievement Test (WIAT)	
Wechsler Memory Scale (WMS)	
Wisconsin Card Sorting Test	
Autres :	
Autres :	
Autres :	
Autres :	
Autres :	

K. Administration d'épreuves (enfants et adolescents)	Nombre d'épreuves administrées
Barkley-Murphy Checklist for ADHD	
Bayley Scales of Infant Development	
Behavior Assessment System for Children (BASC)	
Behavior Rating Scale of Executive Function (BRIEF)	
Bender Gestalt	
Children's Memory Scale	
Conner's Scales (ADHD assessment)	
Continuous Performance Test	
Delis Kaplan Executive Function System	
Échelles de symptômes (p. ex. CDI)	
Entrevues structurées (p. ex., DISC, K-SADS)	
Human Figure Drawing	
Kinetic Family Drawing	
Millon Adolescent Personality Inventory (MAPI)	
MMPI-A	
Peabody Picture Vocabulary Test	
Roberts Apperception Test for Children (RATC)	
Rorschach (spécifiez le système de cotation) :	
Thematic Aperception Test (TAT)	
Wechsler Individual Achievement Test (WIAT)	
Wide Range Assessment of Memory and Learning	
WISC-IV	
Woodcock Johnson-III	
WPPSI-III	

Directives : Le contenu de votre essai doit être original, ce qui veut dire qu'il doit être écrit par vous. Le plagiat est interdit. Veuillez répondre à la question suivante en 500 mots ou moins. Nous vous recommandons de rédiger votre essai sur une autre feuille et de le transcrire par la suite ci-dessous.

1. Veuillez faire une note autobiographique. (Il n'y a pas de réponse « correcte » à cette question. Répondez à cette question comme si quelqu'un vous demandait « Parlez-nous de vous ». Ceci est une opportunité de donner à l'établissement un portrait de votre personnalité. Il n'en tient qu'à vous de décider de l'information que vous désirez partager ainsi que de la façon de la présenter.)

2. Décrivez votre orientation théorique et la manière dont elle influence votre conceptualisation des cas cliniques et guide vos interventions.

3. Décrivez vos intérêts et expériences en recherche

R. CONDUITE PROFESSIONNELLE

Veillez répondre À TOUTES les questions suivantes par OUI ou NON (si vous répondez oui, veuillez élaborer dans l'espace prévu à cet effet).

1. Est-ce qu'une mesure disciplinaire a déjà été émise pour vous soit par un superviseur, un établissement d'accueil, une association ou un conseil professionnel? Oui Non

2. Une plainte a-t-elle déjà été logée contre vous concernant votre travail professionnel? Oui Non

3. Avez-vous déjà été placé sous probation, suspendu, été obligé de mettre fin à un contrat ou demandé de quitter un internat ou tout autre programme dû au fait d'une plainte portée contre vous? Oui Non

4. Avez-vous déjà abandonné un programme de formation pratique sans l'approbation de la direction de l'établissement? Oui Non

Signature

Date

Ce formulaire d'inscription a été rédigé à partir de l'APPIC Application for Psychology Internship (AAPI) 2008-2009 par le Comité d'agrément des professeurs de clinique, des milieux et des projets de practicum et d'internat de l'École de psychologie de l'Université Laval.